

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE – BS RECYCLAGE

PERSONNEL NON ELECTRICIEN /DECRET 88.1056 – UTE C 18.510

✓ OBJECTIF :

- Rappel et actualisation de l'habilitation, pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

✓ PUBLIC CONCERNÉ :

- Personnes Habilité à effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension
- Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

✓ DURÉE DU STAGE :

- 1 ½ journée (10.30 heures)

✓ CONTENU :

- Programme conforme aux exigences de la norme NF C 18-510 :
- Acquisition des connaissances théoriques générales dans le domaine
- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquence avérées ou potentielles.
- Pratiques professionnelles.

Thème Communs

- Effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principes, symboles, limites et formalisation
- Evaluation du risque électrique

Thèmes spécifiques BS et BE Manœuvre

- Habilitation indice BS, BE/HE Manœuvre : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipement de protection individuelle : Identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à mains...) : risques et mise en œuvre
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

✓ MOYENS UTILISÉS :

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Document regroupant divers thèmes, remis à chaque stagiaire
- Mise en application pratique par chaque stagiaire.
- Document pédagogique, étude de cas, travaux pratiques
- Apports théoriques sur les risques électriques, échanges avec les stagiaires à partir de diapositives, de logiciels interactifs, de films et des documents INRS, complétés par des études de cas et des exercices pratiques.
- À tout moment, lors de cet exposé, les stagiaires sont sollicités pour faire le lien avec leur situation professionnelle.
- La formation pratique sera réalisée de préférence dans l'environnement naturel du stagiaire ou bien dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du travail réel.
- Mise en situation pratique sur des installations.
- Condition réelle d'extinction d'un feu d'origine électrique (CO² - Eau)

Documents

Habilitation (Sans niveau spécifique) :

A l'issue de la formation, le formateur rédige un "avis après formation" qui sera envoyé à l'employeur..

- **un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NF C18-510 à renseigner par l'employeur**
- **un carnet de prescription**

L'habilitation est délivrée par l'employeur.